

Medjugorje peut «étancher la soif de sacré»

Pèlerinage » Pour Mgr Henryk Hoser, envoyé spécial du pape François à Medjugorje, en Bosnie-Herzégovine, le très controversé sanctuaire marial peut permettre d'étancher «la soif de sacré» des 2,5 millions de pèlerins qui s'y rendent annuellement. L'archevêque de Varsovie-Praga n'est cependant pas chargé de faire de rapport sur la véracité des apparitions mariales, sa mission ayant un caractère «exclusivement pastoral».

Les pèlerins, a observé le prélat devant la presse, découvrent ou redécouvrent à Medjugorje «le sens du sacré dans leur vie», à travers «la célébration de l'eucharistie, la transmission de la Parole de Dieu, l'adoration du Saint Sacrement». «Ici les gens reçoivent ce qu'ils n'ont plus chez eux», a-t-il estimé. Car selon lui, «dans beaucoup de pays, la confession individuelle n'existe pas, il n'y a pas d'adoration du Saint Sacrement ni de chemin de croix, et on ne récite pas

le rosaire». «Le miracle le plus grand de Medjugorje, ce sont les confessions», a-t-il ajouté avant de remercier tous les prêtres qui viennent confesser ici. C'est à tout cela que l'on remarque que le culte du sanctuaire «est profondément christocentrique», a affirmé Mgr Hoser.

Evoquant le rayonnement international du sanctuaire, l'envoyé spécial du pape a souligné l'importance que représentent les 2,5 millions de pèlerins qui s'y rendent annuellement,

comparés aux 6 millions qui visitent le sanctuaire de Lourdes.

Les pèlerins «sentent à Medjugorje la divinité, aussi par le soin de la Sainte Vierge Marie», a-t-il observé, avant d'ajouter: «Medjugorje est un lieu de culte marial, et c'est vrai.» Le prélat ne s'est toutefois pas prononcé sur les apparitions qui se dérouleraient dans le lieu depuis 36 ans. Pour sa part, l'évêque du diocèse reste opposé à toute reconnaissance du phénomène. » CATH.CH

CATHOLIQUES

FORTE HAUSSE EN AFRIQUE
Le nombre de baptisés catholiques dans le monde a augmenté de 1%, pour atteindre près de 1,3 milliard en 2015. Le continent africain connaît la plus forte augmentation de catholiques, selon le Bureau central des statistiques de l'Eglise. L'Eglise compte aussi 466 215 clercs, dont 5304 évêques, 415 656 prêtres et 45 255 diacres. CATH.CH

Les fantômes du cinéma questionnent notre relation avec les morts. Témoignages en Valais et à Fribourg

Ces défunts qui nous rendent visite

« PASCAL FLEURY

FIFF » Les morts peuvent-ils communiquer avec les vivants? Les défunts reviennent-ils hanter nos nuits? Les âmes en peine sont-elles condamnées au purgatoire sur terre? Ces questions ressurgissent à la vision des fictions de la section Histoires de fantômes, proposée cette année au Festival international de films de Fribourg (FIFF).

Bien sûr, s'agissant de récits imaginaires, ancrés dans une longue tradition de contes et de légendes, ces revenants, zombies ou autres esprits maléfiques prêtent à sourire. La réalité n'en est pas moins perturbante, à voir le documentaire valaisan *Winna - Chemin des âmes*, de la réalisatrice et psychologue Fabienne Mathier, qui participait cette semaine à une table ronde sur le sujet dans le cadre du festival.

«La mort reste taboue»

«Ce monde m'a fasciné», nous confie la docteure en psychologie, qui a travaillé en particulier avec des cancéreux. «En côtoyant les proches des patients, j'ai souvent pu observer combien le thème de la mort restait tabou. Les familles n'osent pas aborder la question avec le malade, évoquer ses peurs, partager ses angoisses. Cela m'a motivé à réaliser ce documentaire.»

Originaire de Salquenen, Fabienne Mathier a rencontré une dizaine de personnes qui, dans le Haut-Valais, ont eu des expériences particulières avec la mort. Comme cette femme dont le père venait de décéder à l'hôpital alors qu'elle était dans un foyer pour jeunes filles: «Il a frappé à la porte, mais il n'y avait personne dans le long couloir. Je suis sûre qu'il est venu me dire au revoir.» Ou cette autre villageoise, qui a perdu trop tôt son mari. Au milieu de la nuit, elle entendait «des pas, des portes qui claquent, des objets qui volent». «Cela fait peur. J'avais parfois le sentiment d'avoir quelqu'un dans mon lit.»

Bénédiction du curé

Les témoignages ne laissent pas indifférent: «J'ai senti une douleur sur mon épaule au moment où mon fils Mike, alpiniste, a dévissé, confie une mère. Quand les lampes s'allument seules, je sais qu'il est là.» «Mon mari est là, avec moi, renchérit une vieille femme. Je l'ai soudain vu à côté des rosiers. Son sourire était indescriptible.»



L'ossuaire de la chapelle de Loèche, en Valais, avec ses longues parois de crânes. Un site particulièrement «habité». Fabienne Mathier/DR

Lors de la table ronde du FIFF, une jurassienne dans le public a raconté que sa mère défunte lui était apparue en rêve de nombreuses nuits, l'accusant de vider trop vite sa maison pour se débarrasser de ses affaires. «C'était un reproche que je me faisais à moi-même, analyse-t-elle aujourd'hui. Nous avons loué la maison et mes mauvais rêves ont disparu.»

Quand les morts se montrent trop dérangeants, il faut parfois appeler le curé. «Il a béni la maison», explique dans le film une veuve qui ne pouvait plus dormir à cause de bruits inexplicables. «Ça a été plus calme pendant deux mois, puis ça a recommencé. Un autre curé a dû venir bénir chaque pièce. Mais des fois, j'ai encore l'impression qu'il y a quelqu'un.»

«En tant que psychologue, je ne parlerais pas d'hallucinations. Je dirais que ces gens ont beaucoup d'imagination, et que c'est leur façon de soulager la douleur de leur deuil. Mais personnellement, je suis sûre que ces expériences sont sincères. Je crois qu'elles sont possibles», commente la réalisatrice, qui se garde toutefois de prendre position dans son documentaire.

Pour le sociologue et ethnologue Bernard Crettaz, qui participait aussi au débat fribourgeois, «nous sommes tous habités par des fantômes. Cela peut même devenir des fantasmes.» D'où l'importance de faire un vrai travail de deuil, pour «laisser partir ses morts».

Dans le canton de Fribourg, l'abbé et historien Jacques Rime, curé de Grolley et Courtion, est

quelquefois interpellé par des personnes qui disent «sentir une présence». Il distingue deux cas de figure. S'il s'agit de visites de défunts proches, il encourage les fidèles à la prière, dans une forme de communion avec l'être disparu. Si les personnes s'estiment victimes d'un sort, il est alors à disposition pour bénir le bâtiment ou les lieux où les gens se sentent persécutés.

Si l'affaire est plus grave, dans les cas de possession par exemple, le curé renvoie les gens à l'exorciste du diocèse: «Il va étudier le phénomène, voir s'il ne s'agit pas simplement d'un volet qui grince. Si nécessaire, il va accomplir une adjuration contre les puissances mauvaises. Il s'avère souvent que le problème soit d'ordre psychologique.»



«Les proches des patients n'osent pas parler de la mort»

Fabienne Mathier

Dans notre monde toujours moins pratiquant, des médiums et autres géobiologues plus ou moins sérieux se proposent pour aider les gens à interpréter les signes de l'au-delà et à «communiquer» avec leurs défunts.

La psychologue Fabienne Mathier reconnaît des dons à certains médiums. Dans son documentaire, elle donne la parole à la Valaisanne Conny Giammarresi, qui prétend voir les morts mais qui insiste aussi sur le respect à avoir vis-à-vis des familles et de leurs défunts, qu'elle se contente d'aider à «trouver la lumière».

L'abbé Rime, pour sa part, craint qu'on ne profite de la détresse de personnes en deuil. L'Eglise catholique, souligne-t-il, encourage la prière pour les défunts, mais interdit l'invocation des morts. Elle s'est jadis battue contre cette «concurrency» profane. »

* Fabienne Mathier, *Winna - Chemin des âmes*, www.lugeon.ch, DVD, 2017. Ce documentaire sera diffusé le dimanche 28 mai à 22 h sur RTS2 dans *Le doc.ch*.

UN TERREAU DE CONTES ET DE LÉGENDES EXTRÊMEMENT FERTILE

Les cantons catholiques apparaissent comme un terreau favorable pour les expériences de visites de défunts. La réalisatrice Fabienne Mathier rappelle qu'en Valais, de nombreuses légendes se racontaient autrefois dans les veillées. Il y avait ces «processions de pauvres âmes» observées au milieu de la nuit dans les cimetières, sur les crêtes des montagnes et sur les glaciers. Mais aussi ces apparitions, ces maisons hantées, ces lieux surnaturels «habités», comme certains lacs, les calvaires, les ossuaires. Des récits encore racontés par quelques conteurs, comme le Valaisan An-

dreas Weissen ou la Lausannoise Alix Noble Burnand, également thanatologue. Leurs histoires entretiennent les légendes, les nourrissent, les amplifient.

«Dans les légendes du canton de Fribourg, on parlait volontiers d'âmes en peine», raconte l'abbé fribourgeois Jacques Rime. Les gens qui avaient fait du mal de leur vivant devaient errer sur la terre. «Il y avait ainsi, par exemple, les feux follets ou ceux qu'on nomme en patois fribourgeois les *bouënous*, les «portebornes». Ils doivent expier leurs fautes en portant de lourdes pierres, parce que, vivants,

ils ont déplacé les bornes pour agrandir leurs terres.»

Le canton de Fribourg a aussi ses processions de morts. «En 1984, une enquête sur les croyances populaires les qualifie de *chêta*, ou processions des esprits. On en parlait surtout en Singine alémanique. C'était les *Hutâtä*. Un lien peut être fait avec la *Wilde Jagd*, la chasse sauvage, une procession de morts emmenée par le dieu Odin de la mythologie germanique», précise l'abbé historien. Ces légendes se sont beaucoup perdues, mais certaines croyances subsistent aujourd'hui. PFY